

Réunion plénière des clubs vendéens

Compte rendu de la réunion du

LUNDI 7 octobre 2019

Pour le Bureau directeur, présents : Lise BERTRAND, Claude GANGLOFF, Maxime GRIFFON, Liliane MANDIN, Guillaume PAPIN, Guylène ROBIN

Excusés : Jean-Patrick FOUBERT, Mélanie PAPIN

Clubs représentés : Aizenay VB (Claire GUILLET), AS Boufféré (Maxime GRIFFON, Katy PERREAU), AS Bruffière-Defontaine (Sylvie MOCQUET), OVB Challans (Bruno PIBERNE, Christophe GOYAUX), Club Détente 85 (Guillaume PAPIN, président), Les Épesses VB (Lise BERTRAND, présidente) ; VBC FONTENAYSIEN (Gaëtan JAOUEN), VVBC Herbretais (Jacky GUÉRIN), AS Landaise (Cyril CHIRON, président, Benoit GABORIEAU, Guylène ROBIN), Mareuil SC (Coralie MAUPETIT, Florence JAUNET), Pouzauges (Gaëtan MAUNY, président), La Roche sur Yon VB (Jean-Guy PERREAU, président ; Loïc FILLIEUX, vice-président), Sables Étudiant Club (Jean-Yves PAPIN), RSVB Tiffauges (Ludovic ALBERT), Vendrennes (Liliane MANDIN, présidente ; Pascal PIVETEAU)

Clubs excusés : Monsireigne, Oya VB (Ile d'Yeu), FSC VB La Rabatelière, VB Riez Vie, ES Florentin, St-Martin-St-Aubin

Guillaume PAPIN, président, ouvre la séance à 20H15.

1. Informations du Président :

Félicitations aux clubs pour le retour des feuilles de matchs, surtout dématérialisées.

Euro 2019 à Nantes : bravo aux volontaires, aux clubs qui se sont déplacés en nombre, pour une belle fête du volley. Réflexion sur la possibilité d'accueillir de telles manifestations au Vendéspace. A nous d'accueillir les jeunes qui voudront découvrir le volley.

Regroupements de jeunes les 2 samedis: un succès pour le développement du volley vendéen.

Importance des formations (technique, arbitres, marqueurs) pour améliorer la structuration des clubs.

2. État des réaffiliations, nouvelles affiliations et licences, club détente

19 clubs affiliés : 2 arrêts (La Boissière et Monsireigne), 1 affiliation (Challans) et une réaffiliation de club créé l'an dernier (Riez-Vie), considérée comme nouvelle.

1347 licences au 7/10/2019 (1184 au 7/10/2018).

Club détente : raison d'être pour les clubs d'entreprise (CMO, adapei). Volonté qu'à terme les clubs loisir affiliés au club détente soient autonomes, ou associés à des clubs du même bassin de pratique. Chantonay a fait sa demande d'affiliation et Pouzauges l'envisage.

Problème de la validation des licences « encadrement » pour les arbitres et marqueurs.

3. Point d'étape sur les championnats seniors (départemental, semaine, loisir) et jeunes

Infos bien passées dans les clubs et bons retours sur les horaires fixés entre clubs.

Coupe de France jeunes prioritaire sur les compétitions départementales seniors.

Rappel des délais de 21 jours pour reports de match.

Si effectif trop juste en jeunes ou en seniors, possibilité de faire des regroupements de licenciés avec un club voisin. Prévenir l'arbitre et le comité en cas de report.

Challenge : en janvier.

Loisir : 22 équipes. 4 plateaux de brassage et 2ème phase semaine 46.

Jeunes : 18 équipes en M13

5/10 : 13 équipes de M11 et 8 équipes aux Landes en M9-M11 débutants. Grâce aux plateaux, uniformité des règlements. Vidéo réalisée sur le site du comité.

4x4 :

Poules proposées par Benoît : système de « montées - descentes » avec intégration de nouvelles équipes en décembre.

Mixité en M13, mais classement par catégorie (masculins, féminines, mixte). Bien confirmer les horaires, et respecter les ballons.

Bien saisir les résultats sur le site fédéral, avec téléchargement de la feuille (feuille papier à archiver au club).

4. Manifestations de la saison 2019-2020

- bilans :

Tournoi des Sables du 24-25 août 2019 :

Tournoi senior : 20 en masculins et 4 en féminines.

Tournoi jeunes à 4 équipes seulement, mais à développer l'an prochain.

- projets de manifestations:

Championnat de France UNSS aux Sables :

24 au 27 mars 2020 aux Sables d'Olonne.

Festyvolley 2020 à Vendrennes :

Présence de tous les clubs vendéens attendue.

Tournois d'été (clubs et comité) :

Proposition de faire une tournée en 5 ou 6 étapes, pas seulement sur le littoral.

Finales de coupe de Vendée : où les accueillir ? Au Vendespace (salle annexe)?

Championnat de semaine : relance des clubs par Matthieu GROLLIER pour un championnat (formule probable à 4 équipes).

5. Formations :

Formations d'entraîneurs :

7 candidats sur 6 arbitres. 3 séances à Vendrennes et 3 aux Epesses (sous réserve).

Validation de la formation par Pierre MONCANIS, la commission technique et le Bureau Directeur.

Possible d'envisager 3 journées complètes en mai-juin.

Coût : décidé cette semaine. Participation du CD85.

Stages jeunes et interdépartementaux :

30 et 31 octobre pour préparer les interdépartementaux du 1^{er} novembre à ??

Interdépartementaux "retour" : M11 début juin en Vendée ?

Formations d'arbitres :

Ambiance sympa, avec une grande majorité de jeunes, pas toujours concentrés. Tout le monde n'avait pas potassé les règlements, transmis aux clubs via le lien.

Résultats d'examen d'ici une quinzaine de jours. Facturation des repas de candidats arbitres absents au stage.

Formations de marqueurs à La Roche pour des raisons d'économie.

FDME : tablettes autour de 150€. Volonté de la mettre en place au niveau départemental. Télécharger les collectifs avant le match, et valider (en wifi).

Transmettre à la CDA la liste des arbitres et correspondants « arbitrage » : 8 arbitres ligue, 8 départementaux, 2 nationaux.

Les clubs doivent envoyer des arbitres en formation et leur demander de s'engager et de répondre aux sollicitations.

6. Questions diverses :

Communication :

Site internet du comité : www.vendee-volley.fr

Il doit être la référence pour les clubs en recherche d'infos.

Facebook et instagram : besoin de développer ces outils.

Slack : outil d'échanges entre clubs et commissions.

Démarche éco-responsable du comité (resp. Katy PERREAU de Boufféré) : réduction des déchets, eco-cups et gourdes... financements possibles (voir Trivalis).

Calendrier de réunions :

Réunions plénières le 9/12/2019 et le 9/03/2020.

Adresse mail de B. Banchereau (SEC) : utiliser l'adresse du club.

La séance est levée par le Président à 22H50